La carrière Saint-Vigor

Une métamorphose écologique



Normandie

La carrière de Saint-Vigor, exploitée depuis les années 1990 à Saint-Vigor-d'Ymonville (76) par Lafarge, est à ce jour en cours de remblaiement. Suite à l'arrêt de l'extraction **de craie et de silex**, Lafarge a initié un projet de **réaménagement écologique et agricole**, notamment **en remblayant** le site utilisé précédemment par la cimenterie.

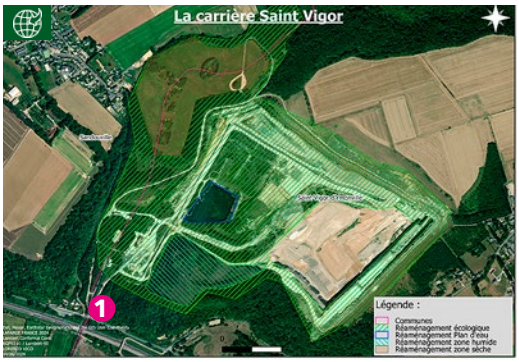
Aujourd'hui, le site est autorisé à accueillir des matériaux externes pour le remblaiement, dans le cadre d'un **réaménagement à vocation écologique**. Le remblaiement en cours, principalement dans **la partie sud** de la carrière, se fait avec des matériaux spécifiques issus des **déblais du Grand Paris**, offrant ainsi **une solution novatrice** pour la gestion des sites industriels, tout en préservant l'écosystème local.

Au nord-ouest du site, des haies et un réseau de mares permettent un haut niveau de conservation des habitats, enjeux majeurs dans la continuité écologique des terrains alentour. L'émergence accidentelle d'une **vaste zone humide** dans la partie sud, due au stockage de **terre végétale**, témoigne de l'impact positif imprévu de ce processus de réaménagement.

Le défrichement progressif de la zone, réalisé **en phases** selon l'avancement de l'exploitation, a permis de préserver au mieux l'écosystème local. Les zones nord et sud de la carrière ont été entourées de **forêts naturelles** et d'espaces réaménagés à **vocation écologique**, comprenant **des prairies sèches, des zones de pâturage et des arbustes indigènes.**

Dans la partie ouest, classée **ZNIEFF de type I** ***Les falaises d'Oudalle*** et **ZNIEFF de type II** ***L'Estuaire de la Seine***, **des reboisements** ont été entrepris pour favoriser la biodiversité locale. Au cœur de l'exploitation, **un plan d'eau** a été réaménagé, contribuant à la diversification des habitats et à la préservation de la faune et de la flore.

Enfin, de par sa position géographique, Lafarge participe activement à la vie naturelle du territoire en étant membre du Comité de Pilotage de la zone **Natura 2000** ***Estuaire de la Seine,*** située au sud du site.



La carrière de Saint-Vigor.



Vue aérienne de la carrière Saint-Vigor : un paysage transformé par le réaménagement écologique, où la nature reprend ses droits.

CHIFFRES CLÉS

Années 1990

Début de l'exploitation par Lafarge

ZNIEFF de catégorie 1 et 2

Classification de la partie ouest de la carrière



Le projet de réaménagement de la carrière de Saint-Vigor, témoigne de l'engagement environnemental de l'entreprise. Lafarge a converti un site industriel en un espace écologique florissant en employant des méthodes novatrices pour réduire l'impact et protéger les écosystèmes locaux.